# Distance® Insect Growth Regulator



# Fiche Signalétique (GHS)

# 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit: Distance® Insect Growth Regulator

Numéro d'homologation, Loi sur les 28414

produits antiparasitaires:

Référence(s) VC: 1035 Synonymes Aucune

Produit signalement: Régulateur de croissance des plantes

DISTANCE® est une marque déposée de Valent U.S.A. LLC

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Usage recommandé Pas d'information disponible

Restrictions conseillées pour

l'utilisation

Pas d'information disponible

Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétique

#### **FABRICANT/DISTRIBUTEUR**

VALENT CANADA, INC.
Unit 201 230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, Ontario N1C 0A1
(519) 767-9262
www.valent.ca

NUMÉROS de TÉLÉPHONE d'URGNECE

URGENCE SANTÉ OU DEVERSEMENT (24 h): (800) 682-5368 TRANSPORTS (24 h): CHEMTREC (800) 424-9300 ou (202) 483-7616

**24 Numéro de téléphone d'urgence** 800-682-5368 **24h / 24 :** 

Restrictions on emergency number Aucune

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<u>Classification</u>\_Selon le SIMDUT 2015 par Ce produit a été classé selon les directives de 2015 de Santé Canada et la mise en œuvre du SGH (Révision 5) sous HPR et HPA.

Acute toxicity - Inhalation (Dusts/Mists)		Catégorie 4
Corrosion et/ou irritation de la peau		Catégorie 2
Lésion/irritation grave des yeux		Catégorie 2B
Cancérogénicité		Catégorie 2 (naphthalene)
Toxicité systémiqu	e sur un organe cible précis - exposition répétée	Catégorie 2 (Système nerveux)
Liquides	Catégorie 4	
inflammables		

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368 N° de la fiche signalétique: CAN-0182
Numéro de révision: 3 Date de révision: 08-14-2019

#### Élements pour les étiquetes

#### **Avertissement**

#### Déclarations sur les risques

Nocif par inhalation
Provoque une irritation de la peau
Provoque une irritation des yeux
Nocif en cas d'ingestion
Nocif par contact avec la peau
Susceptible de provoquer le cancer
Liquide combustible





#### **Precautionary Statements - Prevention**

Obtenir les instructions spéciales avant toute utilisation

Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises

Porter une des gants / une protection pour les vêtements / une protection pour les yeux / une protection pour le visage

Éviter de respirer les poussières/buées/gaz/émanations/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien aéré

Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking

#### **Precautionary Statements - Response**

EN CAS d'exposition ou si vous êtes inquiet : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

#### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si cela est facile à faire. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

#### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer avec de l'eau et du savon Avant toute utilisation, retirer les vêtements contaminés et les mettre au lavage

#### Inhalation

EN CAS D'INHALATION: emmener la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respire Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

#### Feu

En cas d'incendie: utilisez du brouillard d'eau, du dioxyde de carbone, de la mousse ou un produit chimique sec pour éteindre l'incendie.

#### **Precautionary Statements - Storage**

Garder sous clef

Conserver dans un endroit bien ventilé

#### **Precautionary Statements - Disposal**

Évacuer le contenu et le contenant vers des installations d'élimination des déchets autorisées

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368 N° de la fiche signalétique: CAN-0182
Numéro de révision: 3 Date de révision: 08-14-2019

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Très toxique pour la vie aquatique, effets durables.

# 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance

Synonymes Aucune.

Chemical name	CAS No.	Weight-%	Hazardous Material Information Review Act registry number (HMIRA registry #)	Date HMIRA filed and date exemption granted (if applicable)
Pyriproxyfen	95737-68-1	11.23	-	-
Total hydrocarbons	64742-94-5	40 - 50	-	-
Naphthalene	91-20-3	1 - 6	-	-

<sup>\*</sup> Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret commercial.

# 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux Ayez le contenant ou l'étiquette du produit avec vous lorsque vous appelez un centre

antipoison ou un médecin, ou que vous vous faites soigner. Vous pouvez également composer le 1-800-682-5368 pour obtenir des informations sur les traitements médicaux

d'urgence.

**Inhalation** Déplacez la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une

ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence de bouche à bouche.

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils.

Contact avec les yeux Garder les yeux ouverts et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20

minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et après les 5 premières minutes, continuer à rincer les yeux. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des

conseils sur le traitement.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau

pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils

sur le traitement.

**Ingestion** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur

le traitement. Demandez à la personne de siroter un verre d'eau si elle est capable d'avaler. NE PAS faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. Ne rien

donner à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes** Pas d'information disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Note aux médecins

L'ingestion de ce produit ou son vomissement consécutif risque d'entraîner l'aspiration d'un

hydrocarbure liquide léger capable de provoquer une congestion pulmonaire. En cas d'ingestion, la probabilité de lésions au niveau des muqueuses risque de contre-indiquer un

lavage gastrique.

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368 N° de la fiche signalétique: CAN-0182
Numéro de révision: 3
Date de révision: 08-14-2019

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Suitable Extinguishing Media** Brouillard d'eau, dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique.

**Grand feu** N'utilisez PAS de jet d'eau ni de ruisseaux droits.

Unsuitable extinguishing media Ne pas répandre le matériau déversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Le liquide s'évapore pour former une vapeur (gaz) capable de s'enflammer et de brûler avec une violence explosive. Les vapeurs invisibles se répandent facilement et peuvent être allumées par de nombreuses sources (vielleuses, matériel de soudage, moteurs et commutateurs électriques, etc.) Le risque d'incendie augmente lorsque la température du liquide dépasse les 85 °F.

Les produits de combustion d'incendies impliquant ce produit peuvent être toxiques. Évitez de respirer la fumée et les brumes. Évitez tout contact du personnel et de l'équipement avec les retombées et le ruissellement. Réduisez au minimum la quantité d'eau utilisée pour la lutte contre l'incendie. Ne pas pénétrer dans un espace clos sans un équipement de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome. Contenir et isoler les eaux de ruissellement et les débris pour une élimination appropriée. Décontaminez l'équipement de protection individuelle et le matériel de lutte contre l'incendie avant de les réutiliser.

Produits de combustion dangereux: Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus de produits de combustion de composition variable pouvant être toxiques et / ou irritants.

Données sur l'explosion

Précautions individuelles

Sensitivity to mechanical impact Aucune. Sensitivity to static discharge Aucune.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre les incendies. Utiliser un équipement de protection individuelle.

# 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec la peau ou les yeux et ne pas inhaler les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'inflammation. Arrêter la fuite si vous pouvez le

faire sans risque. Utiliser un équipement de protection individuel requis.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguement sur le sol: Évitez les eaux de ruissellement dans les égouts pluviaux et les

fossés menant aux voies navigables ou à d'autres plans d'eau. Contenir les liquides

renversés avec des absorbants secs.

Sur l'eau: Ce matériau forme une émulsion avec de l'eau. Arrêtez ou réduisez la

contamination de l'eau. Isoler l'eau contaminée.

Pour le nettoyage des déversements sur terre: Nettoyez immédiatement le déversement. Méthodes de nettoyage Passer l'aspirateur ou balayer le matériau et le placer dans un conteneur de déchets

chimiques. Laver avec de l'eau et du savon. Ramasser le liquide de lavage avec un absorbant supplémentaire et placer dans un récipient pour déchets chimiques.

Pour le nettoyage des éclaboussures d'eau: Nettoyez immédiatement. Absorber le déversement avec un matériau inerte. Retirer l'eau contaminée pour traitement ou

élimination.

Numéro d'appel d'urgence: Numéro de révision:

(800) 682-5368

N° de la fiche signalétique: Date de révision: CAN-0182

# 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

#### Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sans danger

NE PAS UTILISER OU ENTREPOSER près de flammes, d'étincelles ou de surfaces chaudes. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé.

NE PAS souder, chauffer ou percer le récipient. Replacez le capuchon ou la bonde. Le conteneur vide contient encore des vapeurs ou des liquides dangereux ou explosifs.

# Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Conditions d'entreposage

Conservez le pesticide dans le contenant d'origine. Ne pas stocker ni transporter près de denrées alimentaires ou d'aliments pour animaux. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne mettez pas de concentré dans des récipients de nourriture ou de boisson. Ne pas diluer le concentré dans des récipients pour aliments ou boissons. Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil.

Ne stockez pas aux températures ci-dessous 0 °C. Si le produit est exposé aux températures ci-dessous 0 °C, le dégel à la température ambiante à 10 °C ou réchauffeur et secouent doucement pour unifier le produit.

# 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

**Exposure Limits** 

Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient aucune matière dangereuse assujettie aux limites de contamination en milieu de travail déterminées par les organismes de réglementation de la région spécifique.

Chemical name	Alberta	British Columbia	Ontario	Quebec
Naphthalene	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm
	TWA: 52 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm	Skin	TWA: 52 mg/m <sup>3</sup>
	STEL: 15 ppm	Skin		STEL: 15 ppm
	STEL: 79 mg/m <sup>3</sup>			STEL: 79 mg/m <sup>3</sup>
	Skin			

#### Sécurité intégrée appropriée

Mécanismes techniques

**Douches** 

Points de lavage des yeux Systèmes d'aération.

#### Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Ne pas laisser ce produit entrer en contact avec les yeux. Tout contact avec les yeux doit être évité en portant des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

Eviter le contact avec la peau ou les vêtements. Le contact avec la peau doit être minimisé en portant des vêtements de protection comprenant un pantalon, une chemise et des chaussures à manches longues, des chaussettes et des gants résistant aux produits chimiques. Enlevez les vêtements contaminés.

**Protection respiratoire** 

Utilisez ce matériau uniquement dans des zones bien ventilées. Si les conditions de fonctionnement entraînent des concentrations atmosphériques de ce produit, l'utilisation

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368 N° de la fiche signalétique: CAN-0182 Numéro de révision: Date de révision: 08-14-2019

d'un respirateur approuvé est recommandée.

General hygiene considerations A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physiqueLiquideAspectClairCouleurJaune pâle

OdeurLégèrement aromatiqueseuil d'odeur :Pas d'information disponible

PROPERTIES <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

**pH** 5.7 10% v/v

Point de fusion/congélation Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Point/intervalle d'ébullition Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Point d'éclair 66.7 °C / 152 °F Aucun à notre connaissance Taux d'évaporation Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Inflammabilité (solide, gaz) Donnée non disponible Aucun à notre connaissance Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun à notre connaissance

Limites d'inflammabilité Donnée non disponible

supérieure

Limites d'inflammabilité Donnée non disponible

inférieure :

Pression de vapeurDonnée non disponibleAucun à notre connaissanceDensité gazeuseDonnée non disponibleAucun à notre connaissance

Densité relative 0.92

Solubilité dans l'eau Emulsifiable
Solubilité dans d'autres solvants Donnée non di

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité cinématique Viscosité dynamique 0.92 @ 20 °C (68 °F)
Emulsifiable Aucun à notre connaissance
Donnée non disponible Aucun à notre connaissance
Donnée non disponible Aucun à notre connaissance
Aucun à notre connaissance
Aucun à notre connaissance

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Aucun à notre connaissance
Aucun à notre connaissance
Aucun à notre connaissance

**AUTRES INFORMATIONS** 

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Poids moléculaire
VOC (EPA METH.24) (G/L)
Pas d'information disponible.
Pas d'information disponible
Pas d'information disponible
Pas d'information disponible

Liquid Density 7.65 lb/gal

Masse volumique apparente Pas d'information disponible

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** Pas d'information disponible.

**Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses Néant dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Températures extrêmes et lumière du soleil directe. Tenir à l'écart des flammes nues, des

surfaces chaudes et des sources d'ignition.

**Produits incompatibles** Aucun connu suivant les informations fournies.

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368 N° de la fiche signalétique: CAN-0182
Numéro de révision: 3 Date de révision: 08-14-2019

#### Produits de décomposition nocifs :

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë:

Toxicité orale LD 50 (rats) 3773 mg/kg Catégorie de toxicité Ш Toxicité dermale LD 50 (rats) > 2000 mg/kgCatégorie de toxicité Ш Toxicité par inhalation LC 50 (rats) > 3.1 mg/LCatégorie de toxicité IV Irritation d'oeil (lapin) Modérément irritant Catégorie de toxicité Ш Une irritation de la peau (lapin) Moderate sévèrement à Catégorie de toxicité Ш

l'irritation

Sensibilisation de la peau (cobayes) Non sensibilisant (Buehler) Catégorie de toxicité Sans objet

#### CLASSIFICATION DES CANCÉROGÈNES

Chemical name	IARC	OSHA - Select Carcinogens	NTP :
Pyriproxyfen	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée
Others	Not Listed	N'est pas classée	Not listed
Total hydrocarbons	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée
Naphthalene	Group 2B	Carcinogen	Suspect Carcinogen

#### TOXICITÉ DU PYRIPROXYFEN TECHNIQUE

**SUBCHRONIQUE:** Des études de toxicité orale subchronique utilisant du Pyriproxyfen technique chez les rats, les souris et les chiens ont indiqué un faible niveau de toxicité. Les effets constatés a de fortes doses consistaient principalement d'amaigrissement, augmentation du poids du foie; anomalies histopathologiques hépatiques et rénales; diminution des globules rouges, de l'hémoglobine et de l'hématocrite; et, à 5000 et 10000 mg/L chez les souris, à des taux de survie réduits. Les CSEO qui ont résulté de ces études étaient de 1000 mg/L (149.4 mg/kg/jour) chez les souris, de 100 mg/kg/jour chez les chiens et de 400 mg/L (23.5 mg/kg/jour) chez les rats. Lors d'une étude de 4 semaines visant l'inhalation du Pyriproxyfen technique chez les rats, 1000 mg/m³ ont provoqué l'amaigrissement et une augmentation de la consommation d'eau. La CSEO pour cette étude était de 482 mg/m³. Une étude de 21 jours sur la toxicité dermique du Pyriproxyfen technique chez les rats n'a pas donné de signes de toxicité dermique ou systémique à 1000 mg/kg/jour.

CHRONIQUE/CANCÉROGÉNICITÉ: Le Pyriproxyfen technique a été testé lors d'études chroniques chez les chiens, les rats et les souris. Les chiens exposés à des doses d'au moins 300 mg/kg/jour pendant 52 semaines ont démontré des signes apparents de toxicité clinique, de croissance des enzymes sanguins et de lésions hépatiques. La CSEO dans cette étude était de 100 mg/kg/jour. Lors d'une étude de 78 semaines sur les souris, des niveaux alimentaires d'au moins 3000 mg/L ont provoque des anomalies macroscopiques et histopathologiques au niveau des reins. La CSEO pour cette étude était de 600 mg/L. Lors d'une étude de deux ans sur les rats, des doses alimentaires d'au moins 3000 mg/L ont provoqué l'amaigrissement des femelles. La CSEO pour cette étude des rats était de 600 mg/L. Aucune réaction oncogénique n'a eu lieu chez les souris ou les rats.

**TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT:** Des tests portant sur la toxicité de croissance chez les rats et les lapins ont été menés avec du Pyriproxyfen technique. Lors de l'étude des rats, il a été constaté une toxicité maternelle (mortalité, ralentissement de croissance et de consommation alimentaire, et signes de toxicité clinique) à partir de 300 mg/kg/jour. La CSEO maternelle est de 100 mg/kg/jour. Une augmentation des variations squelettiques temporaire était observée chez le fétus du rat à partir de 300 mg/kg/jour. La CSEO pour la toxicité de croissance prénatale était de 100 mg/kg/jour. Une augmentation des incidents de variations viscérales et squelettiques était constatée après naissance à 1000 mg/kg/jour. La CSEO pour toxicité de croissance prénatale était de 300 mg/kg/jour. Lors de l'étude des lapins, il a été constaté une toxicité maternelle (signes cliniques de toxicité comprenant une mort, un ralentissement de croissance t de consommation alimentaire, et avortements ou naissances prématurées) à partir de doses orales de 300 mg/kg/jour. La CSEO maternelle était de 100 mg/kg/jour. Aucun effet de toxicité de croissance n'a été observé chez le fétus du lapin. La CSEO pour la toxicité de croissance chez les lapins était de 1000

Numéro d'appel d'urgence: Numéro de révision: (800) 682-5368

N° de la fiche signalétique: Date de révision: CAN-0182

évision: 08-14-2019

mg/kg/jour.

**PROCRÉATION:** Une étude de reproduction des rats diététique a été menée utilisant du Pyriproxyfen technique. Une toxicité systémique (amaigrissement, anomalies histopathologiques, anomalies hépatiques et rénales et augmentation du poids du foie) a eu lieu à 5000 mg/L. Le CSEO était de 1000 mg/L. Aucune anomalie reproductive n'a eu lieu à 5000 mg/L, la plus forte des doses testées.

MUTAGÉNICITÉ: Le Pyriproxyfen technique s'est avéré négatif dans les tests de mutagénicité suivants: analyse Ames avec et sans S9, synthèse ADN non programmée des cellules HeLa S3, mutation génétique in vitro des cellules de hamster chinois V79, et aberration chromosomique in vitro chez la chinois hamster ovary cellules.

#### **TOXICITÉ DES AUTRES INGRÉDIENTS:**

Ce produit contient un solvant. Lorsqu'ils sont inhalés, les solvants peuvent provoquer des irritations nasales et respiratoires et des troubles du système nerveux central comprenant vertiges, faiblesse, fatique, nausée, maux de tête et éventuellement perte de connaissance et même la mort. L'ingestion des solvants risque de provoquer une irritation gastro-intestinale, de la nausée, des vomissements et de la diarrhée. Une exposition cutanée prolongée ou répétitive risque de provoquer la dessiccation, l'exfoliation et même le cloquage de la peau. L'aspiration des produits de faible viscosité peut entraîner une pneumonite potentiellement mortelle. Certains rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des lésions cérébrales et des lésions du système nerveux irréversibles. Les symptômes comprennent: fatique, problèmes de concentration, anxiété, dépression, changement d'humeur rapide, et perte de la mémoire à court terme. Ces rapports ne sont pas clairs concernant les types de solvants qui risquent de provoquer ces symptômes, et savoir si la condition existe ou est provoquée par ce type de produit fait l'objet de polémique parmi les scientifiques. Dans la mesure où ces symptômes risquent d'être provoqués en partie ou en totalité par une variété de maladies différentes, il convient de consulter un médecin lorsque l'un d'entre eux apparaît. Les rapports ont associé la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux dissolvants aux dommages de cerveau permanent et de système nerveux. Les symptômes incluent la fatigue, les difficultés de concentration, l'inquiétude, la dépression, les oscillations d'humeur rapides at la perte de mémoire à court terme. Les rapports ne sont pas clairs en ce qui concerne les types de dissolvants qui peuvent causer ces symptômes, et il y a polémique parmi des scientifiques de savoir si la condition existe ou est provoquée par ce type de produit. Depuis beaucoup d'autres maladies causez quelques ou tous ces conditions, un docteur devraient être consultés si en apparaissent. L'exposition ponctuelle au naphtalène par inhalation, ingestion ou contact cutané a été associé à des cas d'anémie hémolytique, de lésions rénales, de cataracte et, chez les enfants, de lésions cérébrales. Il existe des preuves limitées d'une toxicité fœtale et maternelle résultant de l'exposition au naphtalène.

L'exposition chronique (long terme) des travailleurs et des rongeurs au naphtalène est sensée avoir provoqué des cataractes et endommagée la rétine. Des lésions au niveau des reins et du thymus, signes d'anémie, ainsi gu'une diminution du poids de la rate ont été constatées chez les rats et les souris soumis à une exposition chronique par gavage. Un rapport du NPT (programme national sur la toxicologie) indique que l'inhalation à vie du naphtalène a provoqué une augmentation du nombre des tumeurs du nez chez les rats. Lors d'une autre étude du NPT, l'inhalation à vie du naphtalène a provoqué une augmentation du nombre des tumeurs du poumon chez les souris femelles. Le rapport des résultats obtenus chez les rongeurs avec l'être humain est inconnu. Le naphtalène a été classé par le Centre International de recherche sur le Cancer (CIRC) comme cancérogène possible pour l'homme (groupe 2B).

Se reporter à la section 2 pour un résumé des effets sanitaires adverses potentiels en cas d'exposition à ce produit. Se reporter à la section 15 pour la réglementation concernant ce produit.

#### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**TOXICITÉ AVIAIRE:** 

Le Pyriproxyfen technique n'est pratiquement pas toxique pour les espèces aviaires. Les résultats d'études comprennent:

LD<sub>50</sub> orale pour le canard colvert: > 2000 mg/kg LD<sub>50</sub> orale pour le colin de Virginie: > 2000 mg/kg LC<sub>50</sub> diététique pour le canard colvert: > 5200 mg/L

Numéro d'appel d'urgence: Numéro de révision:

(800) 682-5368

N° de la fiche signalétique:

CAN-0182

Date de révision:

LC<sub>50</sub> diététique pour le colin de Virginie: > 5200 mg/L CSEO de reproduction pour le colin de Virginie: 600 mg/L CSEO de reproduction pour le canard colvert: 600 mg/L

#### TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES:

Le Pyriproxyfen technique est modérément à extrêmement toxique pour les poissons et modérément excessivement toxique pour les espèces d'invertébrés aquatiques. Les résultats des tests comprennent:

#### Espèces d'eau douce:

LC<sub>50</sub> à 96 heures pour le centrarchidé bleu: > 270 μg/L

 $LC_{50}$  à 96 heures pour la truite: > 325  $\mu$ g/L  $LC_{50}$  à 21 jours pour la truite: 90  $\mu$ g/L  $LC_{50}$  à 96 heures pour la carpe: 450  $\mu$ g/L

LC<sub>50</sub> à 96 heures pour le cyprinodontidé: 2660 μg/L EC<sub>50</sub> à 48 heures pour la daphnie magna: 400 μg/L

MATC à 21 jours pour la daphnie magna: 20 parties par billion

MATC (début de vie) pour la truite: 5.4 µg/L

## Espèces estuariennes:

LC<sub>50</sub> à 96 heures pour le cyprinodon variegatus: > 1.02 mg/L LC<sub>50</sub> à 96 heures pour la mysis: 65 parties par milliard

EC<sub>50</sub> à 96 heures pour le dépôt de coquille d'huître: 92 parties par milliard

# TOXICITE POUR D'AUTRES ORGANISMES NON VISES:

Le Pyriproxyfen technique est pratiquement non-toxique pour les abeilles. La LC<sub>50</sub> de contact ponctuel pour les abeilles étaient supérieure à 100 μg/abeille.

#### Information supplémentaire au sujet de l'environnement:

Ce produit est extrêmement toxique pour pêcher et les invertébrés aquatiques. Ne vous appliquez pas directement à l'eau, aux secteurs où l'eau de surface est présente ou aux secteurs intertidaux au-dessous de la marque moyenne d'hautes eaux. Ne vous appliquez pas où l'écoulement est susceptible de se produire. Ne vous appliquez pas où les conditions atmosphériques favorisent la dérive des secteurs traités. Ne souillez pas l'eau en nettoyant l'équipement ou en ayant les eaux de lavage ou le rinsate d'équipement.

# 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

Waste from residues/unused products

Pour l'informatin sur la disposition du produit inutilisé et non désiré, entrez en contact avec l'organisme ou le fabricant de normalisation provincial. Contactez le fabricant et l'organisme de normalisation provincial en cas de flaque, et pour le nettoyage des flaques.

#### Emballages contaminés

Rinçage de triple ou de pression le récipient. Ajoutez les liquides de rinçage au mélange de jet dans le réservoir. Suivez l'instruction provinciale pour n'importe quel nettoyage additionnel requis du récipient avant la disposition. Rendez le récipient peu convenable pour davantage d'usage. Débarrassez-vous du récipient selon des conditions provinciales.

# 14. TRANSPORTATION INFORMATION

**Appelation réglementaire pour le**Dans des conteneurs NON-VRAC (capacité <119 gal), excepté la réglementation transport terrestre: Hazmat - voir 49CFR 173.150

Dans des contenants EN VRAC (>119 gal): NA 1993, Liquide Combustible N.O.S.

(contient du naphtalène), 3, III

Numéro d'appel d'urgence: Numéro de révision: (800) 682-5368

N° de la fiche signalétique: Date de révision: CAN-0182

Si plus de 217 gal dans un récipient: NA 1993, Liquide Combustible N.O.S.

(contient du naphtalène), 3, III RQ

Polluant marin **Remarques:** 

Guide des mesures d'urgence: 128 (pour les conteneurs de vrac)

TRANSPORT: **Remarques:** 

**DÉSIGNATION OFFICIELLE DE** No ONU 3082 Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, N.O.S.

(Pyriproxyfen), 9, III, Polluant marin

•Emballage unique ou intérieure à moins de 5 L (liquide) ou 5 kg net (solides)

exceptés de la réglementation sur les marchandises dangereuses – voir la

disposition spéciale A197 de l'IATA.

•Pour l'expédition U.S., Plan d'Urgence No. 171.

•Le point D'éclair ne peut pas être classé dans la classe 3 pour IATA shipping -

67°C Coupe fermée

**TRANSPORT:** Remarques:

**DÉSIGNATION OFFICIELLE DE** No ONU 3082 Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, N.O.S.

(Pyriproxyfen), 9, III, Polluant marin

•Emballage unique ou intérieure moins de 5 L (liquide) ou 5 kg net (solides) sont

exclues de l'marchandises dangereuses - voir IMDG 2.10.2.7.

•Pour l'expédition US, Plan d'Urgence No. 171.

•Le point D'éclair ne peut pas être classé dans la classe 3 pour IATA shipping -

67°C Coupe fermée

**RÉFÉRENCE EMS:** F-A, S-F

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlementations sur la sécurité, la santé et l'environnement/particularités législatives quant à la nation pour la substance ou le mélange

# PMRA INFORMATIONS SUR LES ÉTIQUETTES DE L'ARLA DIFFÉRENTES DES EXIGENCES **DU SIMDUT ET DU GHS:**

Les pesticides au Canada sont homologués par l'ARLA et sont soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la législation fédérale sur les pesticides. L'étiquette, telle que spécifiée dans la Loi sur les Produits Antiparasitaires, est le principal document à suivre pour la sécurité, l'utilisation et la manipulation. Ces exigences en matière d'étiquetage peuvent différer des critères de classification et des informations sur les dangers requis par le SGH du SIMDUT pour les fiches techniques et pour les étiquettes des produits chimiques non pesticides en milieu de travail. Les informations de danger suivantes sont obligatoires sur l'étiquette du produit:

#### Mot-indicateur de l'ARLA Attention

Informations sur les dangers des étiquettes de pesticides de l'ARLA: Provoque une irritation cutanée et une irritation oculaire modérée. Évitez de respirer les vapeurs ou le jet. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements Danger d'étouffement ; ne pas provoquer de vomissements. Garder hors de la portée des enfants.

		LISTE EXTÉRIEURE DES SUBSTANCES - CANADA:	EINECS:
Total hydrocarbons	Present		Present
Naphthalene	Present		Present

Se reporter aux sections 2 et 11 pour les informations concernant les risques sanitaires associés à l'exposition à ce produit.

Règlements relatifs aux pesticides: Tous les pesticides sont régis par la Loi sur les produits antiparasitaires. Par conséquent, les règlements présentés ci-dessous ne sont pertinents que lorsque les pesticides sont manipulés autrement que dans les applications normales des pesticides. Ceci inclut les rebuts résultant de la fabrication/de l'équipement, des déversements ou d'un mauvais usag des produits, et du stockage de grandes quantités de produits contenant des substances dangereuses ou extrêmement dangereuses.

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368 N° de la fiche signalétique: CAN-0182 Numéro de révision: Date de révision: 08-14-2019

**RÈGLEMENTS PROVINCIAUX:** Ce produit n'a déclenché aucun règlement provincial.

**International Regulations** 

The Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer Sans objet

The Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants Sans objet

The Rotterdam Convention Sans objet

#### 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Raison de lémission: Correction de la section réglementaire et mise dans un format légèrement

nouveau. Mis à jour le numéro de téléphone d'urgence.

N° de la fiche signalétique: CAN-0182 Numéro d'homologation, Loi sur 28414

les produits antiparasitaires:

Numéro de révision: 3

Date de révision: 08-14-2019 Remplace la fiche émise le: April 23, 2013

Personne responsable: Valent U.S.A. LLC, Corporate EH&S, (925) 256-2803

Les informations fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont fournis de bonne foi et jugés exacts au moment de la préparation de la FDS. Toutefois, dans la mesure compatible avec la loi applicable, Valent Canada, Inc. et de ses filiales ou sociétés affiliées étendent aucune garantie, ne font aucune déclaration, et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations. En outre, dans la mesure compatible avec la loi applicable, ni Valent Canada, Inc. ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées représente ou garantit que cette information ou le produit peuvent être utilisées sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Sauf dans la mesure un usage particulier et de l'information spécifique, sont expressément mentionnées sur l'étiquette du produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la pertinence de cette information pour leur propre usage particulier de ce produit. Si nécessaire, contactez Valent Canada, Inc. pour confirmer que vous avez l'étiquette du produit le plus courant et le FDS.

La fiche de données de sécurité (FDS) sert à des fins différentes de celles et NE REMPLACE NI NE MODIFIE PMRA-APPROUVÉ (attachée et accompagnant le conteneur du produit). Cette FDS fournit des informations sur l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et personnes manipulant de grandes quantités de produit dans des activités généralement de l'utilisation de produits de santé importante, la sécurité et.

L'étiquette du produit fournit des informations spécifiquement pour l'utilisation du produit dans le cours normal. Utilisation, le stockage et l'élimination des pesticides sont réglementés par la PMRA sous l'autorité de la *Pest Control Products Act* grâce à l'étiquette du produit. Tous classification nécessaire de danger et l'utilisation de précaution appropriées, le stockage et informations sur l'élimination est présentée sur cette étiquette ou l'étiquetage accompagnant le pesticide ou à laquelle référence est faite sur l'étiquette. Il est une violation du droit fédéral d'utiliser un PMRA-produit pesticide homologué de toute manière incompatible avec son étiquetage.

2019 Valent Canada, Inc.

Numéro d'appel d'urgence: (80 Numéro de révision: 3

(800) 682-5368

N° de la fiche signalétique: Date de révision: CAN-0182